

L'APCE adopte une résolution sur le trafic illicite d'organes au Kosovo* et demande que les enquêtes internationales de suivi bénéficient d'un soutien à haut niveau

Strasbourg, 25.01.2011 – L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a demandé l'ouverture d'enquêtes internationales et albanaise sur les crimes commis au lendemain du conflit du Kosovo, notamment sur les « nombreux indices » selon lesquels des organes auraient été prélevés sur des détenus en territoire albanais pour être transportés à l'étranger à des fins de transplantation.

Adoptant une résolution fondée sur le rapport de Dick Marty (Suisse, ADLE), l'Assemblée a exigé l'ouverture d'enquêtes de suivi sur les indices révélant l'existence de centres de détention secrets sous le contrôle de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) et sur les disparitions liées à la guerre au Kosovo, ainsi que sur « la collusion, si souvent dénoncée, entre milieux mafieux et politiques ».

Elle a demandé qu'EULEX, la mission de l'Union européenne au Kosovo, soit dotée d'un mandat clair ainsi que des ressources et du soutien politique à haut niveau dont elle a besoin pour accomplir sa « mission extraordinairement complexe et importante ». L'Assemblée a notamment souligné la nécessité de mettre en place des programmes de protection des témoins efficaces.

Les parlementaires ont déclaré que « les crimes effroyables commis par les forces serbes » avaient suscité une très vive émotion dans le monde, donnant naissance au présupposé que les uns étaient nécessairement considérés comme des bourreaux, et les autres comme des victimes. « La réalité est plus nuancée et complexe », selon les termes de la résolution. « Il ne peut et il ne doit pas exister une justice des vainqueurs et une justice des vaincus. »

La résolution invite les autorités albanaises et l'administration du Kosovo à coopérer « sans réserve » avec EULEX ou toute autre instance judiciaire internationale chargée de faire la lumière sur les crimes liés au conflit du Kosovo, quelle que soit l'origine des suspects et des victimes.

(*) Toute référence au Kosovo dans le présent document, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.
Président: Mevlüt Çavusoglu (Turquie, GDE) - Secrétaire général de l'Assemblée: Mateo Sorinas.
Groupes politiques: PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe socialiste); GDE (Groupe démocrate européen); ADLE (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe); GUE (Groupe pour la gauche unitaire européenne).